

**DECISION
DU PRESIDENT**
N° DECPR_2023_043

Piscine de la Bretonnière – Tarifs des droits d'entrée

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

*Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL TDMC_22_047 en date du 28 mars 2022 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu,
Vu la décision n°DECTDM_19_017 en date du 14 mars 2019 portant création d'une régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECTDM_19_065 en date du 25 juillet 2019 portant modification de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECTDM_21_039 en date du 28 juin 2021 portant modification de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu l'arrêté n°ATDMAD_22_047 en date du 24 novembre 2022 portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant de la régie de recettes Piscine de la Bretonnière,
Vu la décision n°DECPR_2023_043 en date du 15 juin 2023 portant modification de la régie de recettes Piscines de la Bretonnière,*

DÉCIDE

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} juillet 2023, les tarifs des droits d'entrée à la Piscine de la Bretonnière sont fixés comme suit :

DROITS D'ENTREE	TARIF
ENTREE UNIQUE	
Adulte	4,50 €
Tarif réduit (PMR, étudiants, famille nombreuse*)	3,50 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus	3,10 €
Enfant de - de 4 ans / Accompagnateur PMR (+ de 18 ans) / Professionnels du service public exerçant un métier de sécurité publique habitant ou travaillant sur le territoire*	Gratuit
Pass famille : 2 adultes + 2 enfants	12,50 €
Supplément bien-être (sauna / hammam)	3,60 €
Supplément aquabike	3,60 €
Brevet de natation / test antipanique	2,40 €
Carte perdue ou détériorée	3,70 €
Soirée animation	8,00 €
ABONNEMENT	
Adulte (10 entrées)	37,50 €
Tarif réduit (10 entrées)	31,10 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus (10 entrées)	25,90 €
Entrée avec supplément bien-être (10 entrées)	69,00 €
Carte de 10 heures	29,00 €
Carte de 20 heures	51,00 €
Carte de 50 heures	117,00 €

* Sur présentation d'un justificatif

DROITS D'ENTREE	TARIF
COMITE D'ENTREPRISES	
Carnet 10 entrées adulte	36,50 €
Carnet 10 entrées enfant de 4 à 16 ans inclus	25,50 €
Carnet 10 Supplément bien-être ou aquabike	28,60 €
Carnet de 10 cartes de 10 heures	260,00 €
Carnet de 10 cartes de 20 heures	478,00 €
GROUPE	
Adulte	3,60 €
Enfant de 4 à 16 ans inclus	2,50 €
Enfant de - de 4 ans / Accompagnateur	Gratuit

ARTICLE 2

Le régisseur et le mandataire suppléant sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au Comptable de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Président,
Antoine CHEREAU

Signé électroniquement par : Antoine
Chereau
Date de signature : 16/06/2023
Qualité : Président de Terres de
Montaigu Communauté
d'agglomération



*Certifiée exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en Préfecture
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal Administratif de
Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et/ou
notification*